

Conditions d'application de la garantie Hit-Air

Les produits Hit-Air sont conçus pour réduire le risque de blessures lors d'une chute ayant lieu à cheval. Cependant, ils ne peuvent en aucun cas prévenir ou garantir la réduction du risque de blessure.

Cette garantie prend effet à la date de facturation du produit.

1. Informations sur la garantie

Tout ou partie du produit Hit-Air sera remplacé ou réparé gratuitement s'il est constaté un défaut de fabrication. La réparation ou le remplacement du produit est une opération qui peut nécessiter une à quatre semaines d'immobilisation selon les cas.

Un article équivalent peut être proposé dans le cas où le même article n'était pas immédiatement disponible.

2. Période de garantie

La garantie s'applique durant les deux premières années qui suivent la date indiquée sur la facture d'achat.

3. Exceptions

Les cas répertoriés ci-dessous ne sont pas couverts par la garantie. La réparation est à la charge du propriétaire. En fonction de l'étendue et de la gravité des dommages, le produit pourrait ne pas être réparable.

- Ⓜ Usure normale et naturelle
- Ⓜ Dégradation pouvant être causée par une utilisation ou un stockage inapproprié
- Ⓜ Dommage causé par l'impact à l'issue d'une chute
- Ⓜ Modifications d'apparence sans effet sur le bon fonctionnement du produit (atténuations des couleurs, tâches, ...)
- Ⓜ Dommages liés aux catastrophes naturelles
- Ⓜ Si le produit a été personnalisé ou réparé par une autre entité que Mugen Denko ou que l'un de ses distributeurs ou revendeurs officiels.

4. Application de la garantie

Cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement du produit.

Cette garantie ne couvre pas le coût de remplacement de la cartouche de CO2.

Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit (par exemple frais de déplacement, de téléphone, indemnité de congé, perte d'exploitation)

Cette garantie n'est valable que dans le pays où le produit a été acheté.

5. *Autres*

Seul l'utilisateur est pleinement conscient et responsable des risques qu'il encourt dans le cadre de l'utilisation du produit.

Mugen Denko Co Ltd, son réseau de distributeurs et de concessionnaires ne seront tenus en aucun cas responsables de quel que risque que ce soit pouvant survenir lors de l'utilisation des produits Hit-Air. Les blessures graves et la mort font partie des risques concernés.

Il est possible que le produit ne fonctionne pas correctement en raison d'une dégradation ou d'un dommage causé par une utilisation prolongée ou un stockage inapproprié. Un contrôle annuel par un distributeur ou un revendeur agréé est fortement recommandé.

Merci de prendre attache avec un distributeur ou un revendeur agréé si un dommage était identifié sur le produit.

Si le produit a subi un impact violent, il convient de contacter un distributeur ou un revendeur agréé pour une expertise approfondie. Le produit peut très bien être présenter un dommage qui ne soit pas immédiatement détectable.

Les produits Hit-Air sont des articles fortement sujets à l'usure et à la déchirure. Après trois à cinq années d'utilisation, le remplacement du produit est recommandé, même si aucun dommage notable n'a été décelé. Veuillez consulter un distributeur ou revendeur agréé pour plus de détails.

